



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

2022-07-12/02
BUREAU COMMUNAUTAIRE

•••

RÉUNION DU 12 JUILLET 2022

•••

DECISION PRISE PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, CONFORMEMENT A LA
DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'An deux mille vingt-deux, le 12 JUILLET, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 6 juillet 2022, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président.

PRÉSENTS :

Monsieur ALORY Christophe, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Madame COULONG Rosine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur DOUARD Daniel, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur NOGARÈDE Alain, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROUSSEL Emmanuel, Monsieur ROYOUX Claude, Madame TREMEL Emmanuelle,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur PIERES Patrick,

• • •

Accusé de réception
027-200071454-20220712-25489-DE-1-1.
Date de télétransmission : 13/07/22.
Date de réception préfecture : 13/07/22.
Date d'affichage :
15/07/22



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Commune d'Evreux - Rue Alfred Nobel

Parcelle AR 584

Convention de servitude de passage réseau EPN/ENEDIS

Dans le cadre du projet de raccordement « BT C4 – 250 Kva pour la pose de bornes IRVE- (Varillon logistique) » sur la commune d'EVREUX, il convient d'implanter deux canalisations Basse Tension souterraines de 400 volts, sur une longueur totale cumulée d'environ 184 mètres, ainsi que la pose d'un coffret REMBT sur la parcelle cadastrée AR 584 rue Alfred Nobel.

Les services ont été sollicités afin de mettre en place une convention de servitude de passage au profit d'ENEDIS EURE.

Les frais de publication au service de la publicité foncière et d'acte notarié sont à la charge d'ENEDIS.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Il est demandé aux membres du Bureau communautaire de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention CS 06-V06 et tout avenant à intervenir avec ENEDIS (affaire n°DB22/072952 27).

ADOPTÉ



Le Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND